Zeitschrift: Macolin : revue mensuelle de l'École fédérale de sport de Macolin et

Jeunesse + Sport

Herausgeber: École fédérale de sport de Macolin

Band: 53 (1996)

Heft: 12

Artikel: Concept de base du CNSE (2) : école et sport d'élite

Autor: Suter, Heinz

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-998392

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

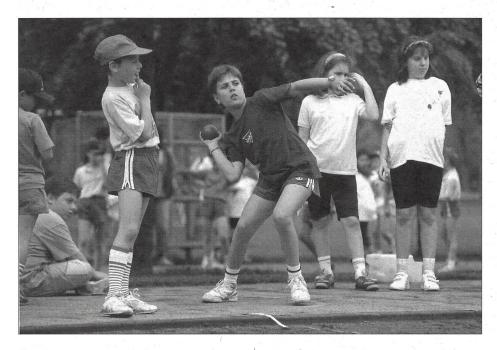
Download PDF: 14.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Concept de base du CNSE (2)

Ecole et sport d'élite

Heinz Suter, responsable du projet «Ecole et sport d'élite»



La grande diversité des programmes scolaires aux niveaux cantonal et communal, de même que les exigences propres aux différentes disciplines sportives ne facilitent pas la collaboration entre le sport d'élite et l'école. Pourtant, l'école tout comme le sport d'élite ont une mission éducative commune à remplir. Une collaboration s'avère donc indispensable. (Ny)

Dans le plan d'études des écoles primaires du canton de Berne, on peut lire en substance ce qui suit: l'école occupe une place et joue un rôle social important dans la vie des enfants et des adolescents. Or, l'organisation communautaire, dont elle fait partie, a des exigences souvent contradictoires à son égard. Incapable de satisfaire à toutes, elle doit donc se fixer des priorités.

Le sport d'élite, produit culturel des temps modernes, est un de ces milieux truffés d'«exigences» diverses. Les gens vivent le sport et le consomment sans retenue. C'est par lui, même, que beaucoup parviennent à donner un sens à leur vie.

Cela étant, y a-t-il conjugaison possible ou contradiction absolue entre l'école et le sport d'élite? Quel accueil l'école se doit-elle de faire au sport de haut niveau? Doit-elle, face à ses attentes et à ses requêtes, se comporter de façon neutre, encourager les jeunes qui présentent des dons particuliers ou, au contraire, protéger écoliers et écolières des dangers qu'il porte en lui?

Un système scolaire plus ouvert

L'école est investie d'une double responsabilité: éducative et formatrice. Elle accompagne les jeunes sur le chemin qui mène à leur majorité.

La majorité se distingue par:

La prise en compte de ses droits...

Capacité d'endosser ses propres responsabilités, de pouvoir y faire face et d'agir en conséquence.

... et de ses obligations sociales

Capacité de vivre au sein d'une communauté, d'y assumer ses responsabilités, de pouvoir y faire face et d'agir en conséquence.

La connaissance de la matière

Capacité de juger des choses en connaissance de cause et d'agir en conséquence.

Le texte déjà cité précise aussi que l'école a à cœur d'aider tout particulièrement les élèves dans les domaines où ils sont doués. Ne s'agit-il pas, là, d'un engagement clair en faveur de l'encouragement des jeunes talents? Hélas! dans notre système scolaire fédéraliste, lorsqu'on est parvenu à obtenir le plus petit changement, il ne nous reste plus ni forces ni énergie tant la lutte a été longue et ardue.

L'école fait faire de véritables cauchemars aux mamans lorsqu'elles travaillent et qu'elles tiennent à rester à jour sur l'évolution scolaire de leurs enfants: où doit aller celui-ci et où celui-là; à quelle heure commencent-ils et quand finissentils? Quand celui-ci a-t-il congé et quand celui-là? On forme des classes en long et en large: d'après l'âge, d'après les aptitudes, mais en nivelant toujours par le bas. La plupart du temps, les plus doués sont tout bonnement laissés pour compte, que ce soit dans les domaines intellectuel, artistique ou sportif, alors qu'ils mériteraient de bénéficier de facilités d'ordre structurel et d'espaces libres pour permettre l'éclosion et le développement de leurs dons.

Amener les jeunes à l'autonomie

Au plan historique, l'école et le sport d'élite sont deux parties d'un même système, parties qui se sont développées séparément. Leur fonction, éducative et formatrice, doit amener les jeunes à se comporter de façon autonome dans la société et face à l'environnement.

L'école et le sport d'élite participent ensemble à la réussite de cette phase de vie capitale pour la jeunesse. Le processus de maturation de l'individu, qui englobe le développement de ses dons et de son ego, tout comme le processus d'intégration sociale, qui implique la prise en compte de rôles nouveaux et l'apprentissage de la rencontre, se déroulent pour l'essentiel en dehors de l'école. Au club de sport par exemple, où l'on sollicite les jeunes et où l'on participe à leur développement en fonction de leurs aptitudes. Quelques-uns vont accéder à l'élite. Mais ce qui compte, au cours de cette évolution, c'est plus le cheminement que le résultat final, car c'est lui qui, à côté de l'action éducative et formatrice de l'école, va surtout contribuer à l'éclosion de la personnalité:

- conquête de l'autonomie
- faculté de décision
- détermination
- résistance aux pressions
- maîtrise des conflits
- autodiscipline
- persévérance
- convivialité

Mais, si le sport aspire à jouer un rôle éducatif, il est indispensable qu'il bénéficie de la collaboration d'entraîneurs au bénéfice d'une solide formation pédagogique, des entraîneurs capables de faire accepter avec humanité, par les jeunes, les exigences techniques et de travail requises par le plus haut niveau, mais adaptées à leur âge.

Il n'appartient pas à l'éducation physique scolaire de remplacer les fédérations spécialisées dans la détection des jeunes talents ni dans le développement de leurs dons. Cela n'empêche par les enseignants d'éducation physique de reconnaître les valeurs de la pratique sportive extrascolaire et d'apprécier la recherche de ses limites.

MACOLIN 12/1996 11



Quelle réalité?

Même si l'école, les fédérations et les sociétés sportives poursuivent des buts éducatifs communs, leur autonomie empêche tout dialogue sensé entre elles, ce qui multiplie les sources de conflit:

Les attentes de la société divergent face au sport d'élite

Les deux parties s'agrippent avec force à leurs positions et les émotions déclenchées sont vives.

Les structures d'organisation divergent fortement

L'école est figée sur ses horaires. Pour des raisons d'organisation, il est difficile de distinguer si des liens cohérents existent entre branches à option principales et secondaires, entre enseignement principal et d'appoint. En raison du manque de salles, les leçons de gymnastique négligent les critères élémentaires de la physiologie.

En sport, les plans d'entraînement et de compétition sont tout aussi rigides. Les clubs ne disposent pas de l'infrastructure (entraîneur, installations, salles) nécessaire pour être plus flexibles.

Les objectifs intermédiaires et les mesures diffèrent

L'école est obligatoire; le sport d'élite facultatif! L'école applique des principes pédagogiques généraux; les jeunes athlètes de haut niveau espèrent, grâce à un entraînement individuel et de longue durée, améliorer leurs capacités de performance personnelles. Ils se spécialisent et vont jusqu'au bout de leurs possibilités motrices.

Une solution à ces conflits ne peut être trouvée qu'en commun. Selon notre expérience, les responsables scolaires pensent que quatre champs de tension doivent être pris en considération:

- les clubs planifient l'entraînement et la compétition de façon incomplète et à trop court terme;
- la collaboration, l'information et la communication entre les entraîneurs et les responsables scolaires laissent à désirer, voire n'existent pas;
- les sociétés, les fédérations sportives préparent mal, voire pas du tout les parents aux problèmes que soulève la coexistence pourtant si complexe «école et sport d'élite»;
- les priorités fixées par l'école et le sport d'élite au détriment des loisirs habituels sont souvent difficiles à admettre par les jeunes.

De fait, ce ne sont pas les horaires d'enseignement qui sont en concurrence avec les calendriers d'entraînement et de compétition, mais les autorités scolaires avec les fonctionnaires et entraîneurs de club, de fédération. Pour que l'harmonie puisse régner entre l'école et le sport d'élite, il faut donc que ces deux entités s'ouvrent plus entièrement et plus spontanément l'une à l'autre.

Rechercher la collaboration

Pour que le jeune être humain puisse bénéficier de la plénitude recherchée en menant de front formation scolaire, sport d'élite et vie sociale (loisirs), il est indispensable que les trois partenaires de base entre les mains desquels il repose (école – fédération sportive – parents) se mettent ensemble à la recherche des meilleures solutions possibles. Tout particulièrement en ce qui concerne l'école et les fédérations, mais aussi les sociétés sportives, rien de vraiment conséquent ne peut être entrepris si une situation de confiance réciproque solide et durable n'a pas été préalablement non seulement mise en place, mais également éprouvée.

Donner le goût de l'effort

L'enseignement obligatoire de l'éducation physique à l'école ou si l'on veut – nombreux sont ceux qui l'appellent encore ainsi – de la gymnastique scolaire a pour but d'initier les enfants et les adolescents au sport d'une façon générale et, plus particulièrement, de leur faire acquérir progressivement la maîtrise des gestes spécifiques de l'action sportive. Le mouvement et le sport sont deux éléments qui, tôt ou tard, sont appelés à jouer un rôle important dans le processus de recherche d'une vie équilibrée et de qualité.

Cela dit, il faut bien reconnaître que bien des milieux ne sont pas prêts à accepter ces valeurs sans autre forme de procès, ni à les considérer comme faisant vraiment partie de la formation globale des jeunes. C'est notamment le cas de certains milieux politiques, qui pensent que deux heures obligatoires - au lieu de trois comme le prévoit la loi - d'éducation physique à l'école seraient amplement suffisantes. C'est le cas aussi de ces régions qui se refusent d'inscrire le sport, comme elles en auraient pourtant elles aussi l'obligation, au programme de formation des apprentis. C'est le cas enfin de nombreux centres scolaires qui, certes sans renoncer à la gymnastique, se désintéressent totalement de la qualité de son enseignement.

Le temps est passé où l'«amusement» était le seul contenu des heures de gymnastique scolaire. Les responsables qui ne le sauraient pas encore feraient bien de plancher sur la question et de prendre connaissance de l'évolution enregistrée par ce secteur. La «performance» est une notion qu'il convient de redécouvrir, une notion qui mérite d'être mise - ou remise en valeur. Le temps est venu où les jeunes «osent» à nouveau transpirer. Finies les leçons de «gym» bienvenues pour se distraire un brin et desquelles tout effort était absent. Les enseignants responsables de ce domaine ont à nouveau le droit d'exiger, des jeunes, un engagement physique productif. L'ère du «laisser-aller, laisser-faire» est oubliée, de sorte qu'il est possible, maintenant, de trouver dans les programmes une place suffisante pour permettre de planifier un apprentissage psychomoteur orienté vers la performance. Les élèves apprennent que la relation entre l'investissement et le rapport existe, même dans le cadre de l'éducation physique, et que seule la persévérance dans l'effort est susceptible d'entraîner une amélioration de la performance.

L'enseignement de l'éducation physique et du sport à l'école peut donner le

goût de l'effort, et il se doit de le faire. Mais il doit aussi encourager les jeunes particulièrement doués et motivés à s'inscrire au sein d'un groupe sportif extrascolaire spécialisé, d'un club de sport par exemple.

L'heure de gymnastique révélatrice de talents

L'enseignement de l'éducation physique obligatoire à l'école est fort capable de servir de tremplin pour accéder au sport d'élite. Ce n'est par contre pas lui qui peut résoudre les problèmes d'ordre organisationnel (emploi du temps notamment) issus de ses propres exigences d'une part et, d'autre part, de celles - nouvelles en l'occurrence - de l'entraînement «volontaire» et de la compétition.

L'idée que les jeunes sportifs d'élite puissent être dispensés systématiquement de l'enseignement obligatoire de la gymnastique n'est pas bonne et elle ne constitue donc pas une réelle solution. Ce qui peut sans doute être possible, occasionnellement, c'est qu'ils puissent, dans le cadre des heures de «gym», travailler s'entraîner - de façon spécifique. De même, en phase de compétition ou lors d'organisation de camps d'entraînement, des dispenses devraient pouvoir leur être accordées.

Renseignements:

Direction du projet du CNSE «Ecole et sport d'élite», Maison du sport, case postale 202, 3000 Berne 32. Tél. 031/3507111, fax 031/3523380.

Un certain nombre d'écoles primaires et secondaires ont cherché - et trouvé avec succès des solutions individuelles en la matière. Il n'est pas utopique de penser que notre conception actuelle de l'école, qui veut que tous les élèves soient toujours présents et travaillent sous la surveillance d'un maître, s'élargisse un brin en direction de celle qui voudrait que ce soit le résultat qui compte avant tout. Il serait bon de pouvoir choisir de façon plus responsable l'un ou l'autre des nombreux chemins qui mènent au même objectif. Ce qui impliquerait que l'élève absent pour des raisons spécifiquement justifiées - de certains cours l'est à ses propres risques. La seule condition serait que la matière imposée par le programme soit connue et ceci même, si c'est nécessaire, au prix d'un enseignement d'appoint ou de rattrapage.

Conditions d'un enseignement individualisé

Voici quelles sont les conditions qui seraient à remplir pour permettre un enseignement ainsi individualisé:

- grande ouverture de l'école en matière d'octroi de dispenses et de congés;
- mettre l'école suffisamment tôt au courant des programmes d'entraînement et de compétition des jeunes concer-
- réévaluer régulièrement la nécessité d'octroi de congés à partir d'échanges d'informations constants entre l'école et l'organisation sportive concernée;
- obtenir, de la part des élèves concernés, qu'ils acceptent un supplément de travail destiné à rattraper la matière qu'ils n'ont pu suivre régulièrement. Aux degrés supérieurs, il devrait être possible de prolonger la durée de la formation. Il n'est en effet pas facile de modifier le calendrier des compétitions en fonction des exigences de l'école.

Ecole et sport d'élite en tant que partenaires

Dans un esprit de collaboration avec les fédérations/sociétés sportives, l'école et le sport d'élite peuvent fort bien se rencontrer:

- l'école met une «vitrine» à la disposition du sport d'élite;
- sur invitation, des sportifs d'élite donnent, occasionnellement, des leçons de «gym»;
- l'école invite des sportifs d'élite à certains cours (de biologie par exemple);
- les responsables de l'école et du sport d'élite organisent en commun des séances d'information sur le thème «jeunesse - sport - sport d'élite»;
- les élèves organisent une exposition en rapport avec un grand événement spor-
- dans le cadre de l'enseignement des langues, les élèves font de petits exposés ou conversent sur ce qu'ils ont découvert ou sur ce qu'ils connaissent des coulisses d'une grande manifestation sportive de haut niveau;
- en collaboration avec un club de sport, l'école prépare une série de documents didactiques destinés au perfectionnement du corps enseignant et portant sur les aspects biologiques, psychologiques, sociologiques, etc., du sport de haut niveau:
- · l'école désigne un maître compétent chargé de la coordination entre «école sport d'élite - parents», entre «autorités scolaires - corps enseignant», pour développer des modèles d'harmonisation entre «école - sport d'élite - activités de loisirs», pour coordonner l'«enseignement d'appoint et de rattrapage».



Rabais spécial pour les groupes Jeunesse + Sport

En train, en bus ou en bateau... 65 pour cent de réduction sur les prix ordinaires.

Votre service J+S ou l'EFSM vous renseigneront volontiers.







Camps polysportifs pour écoles et associations sportives

Notre centre sportif vous attend au bord du lac de Neuchâtel dans un endroit de rêve!

Installations:

- -halle de tennis (5 courts)
- -4 courts de tennis extérieurs
- -4 courts de badminton
- -4 courts de squash
- -1 halle omnisports (volley, basket, football, etc.)
- -1 minigolf 18 trous
- -planche à voile
- -endroit idéal pour le jogging
- -location de mountain-bike avec itinéraires intéressants

Possibilités d'hébergement:

- -7 cabines (proximité directe du centre) -camping (au bord du lac)
- -locaux de la protection civile
- -hôtel (à 2 km)

(Fin)

Aussi possible dans notre restaurant (restaurant muni d'une salle à manger ou de

Pour de plus amples renseignements veuillez vous adresser à:

> Denis Kuster CIS - Sports & Loisirs SA 2074 Marin Tél. 032 753 73 73 Fax 032 753 27 00

13 MACOLIN 12/1996